

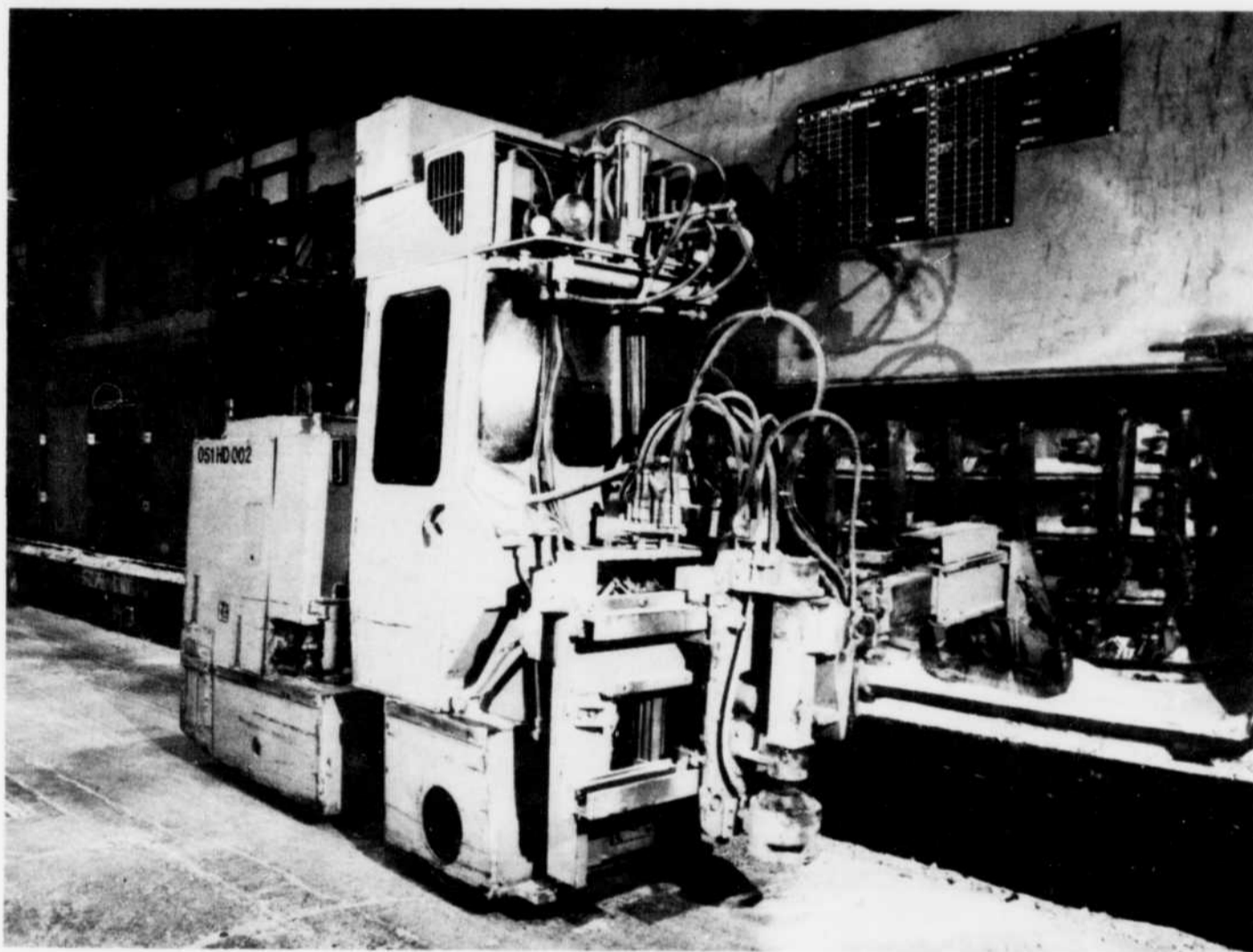
Le Lingot

Le mardi 12 février 1985, 42e année No 10



En vedette à Montréal

Nouveau-né de l'Usine Arvida



À lire en page 3

Premier navire de l'année au Port

On a beau savoir naviguer, quand les glaces s'en mêlent rien ne garantit qu'on sera le premier.

À lire en page 9



Sommaire

Alcan/Arco

Selon David Morton, président d'Aluminium du Canada Limitée, la transaction Alcan/Arco sera bénéfique pour les installations et employés d'Alcan au Canada.

Page 2



La cannette d'aluminium, un marché prometteur pour Alcan

Page 4

Quelques conseils de sécurité

Page 5

Alcan/Arco

“Une transaction bénéfique pour les installations et employés d'Alcan au Canada”

— David Morton

La nouvelle acquisition des actifs aluminium de la compagnie Atlantic Richfield (Arco) permettra à Alcan de raffermir sa position sur le marché américain, ce qui s'avérera bénéfique pour l'ensemble de ses installations et employés au Canada.

Le président d'Aluminium du Canada Limitée, David Morton, explique: “Alcan sera une compagnie plus solide avec cet achat. Nous consolidons ainsi notre position dans le marché le plus important au monde.”

Considéré comme l'élément-clé de cette acquisition, l'usine de laminage du comté de Logan, une installation utilisant une technique de pointe, permettra à Alcan d'augmenter significativement sa production de tôle à cannette, un marché d'un million et demi de tonnes aux États-Unis.

De plus, même si la participation d'Alcan dans cette usine est limitée à 40 pour cent, M. Morton précise que la capacité de cette installation pourra être triplée selon les besoins du marché, grâce à des investissements relativement peu élevés si on les compare à ceux exigés pour la construction d'une nouvelle usine.

Une bonne affaire

Le coût total de l'acquisition d'Arco atteint 896 millions \$. Toutefois, le président Morton précise à ce sujet qu'Alcan a versé 196 millions \$ en argent comptant en plus d'une somme de 300 millions \$ pour le fonds de roulement. La Société ajoutera possible-ment un montant additionnel de 400 millions \$ en actions privilégiées réduites. Celles-ci seront payables seulement si le prix de l'aluminium atteint des niveaux prédéterminés au cours des dix prochaines années.

“Ces prix, ajoute David Morton, varieront de 98 cents la livre cette année à 1,99 \$ en 1994 et personne ne sera plus heureux que moi de payer ce montant supplémentaire, car, si tel est le cas, cela signifiera que notre entreprise est en bonne santé dans son ensemble. Avec de telles conditions, la valeur des actifs acquis est basée sur leur rentabilité réelle, ce qui fait de cette transaction une bonne affaire.”

Au sujet du fonds de roulement, qui inclut des stocks d'aluminium et de matières premières, des comptes à recevoir et des pièces de rechange pour les équipements, le président mentionne que ceux-ci seront intégrés aussi rapidement qu'il se peut dans le réseau Alcan, dans le but de les utiliser de la façon la plus rentable et la plus efficace possible. En procédant ainsi, la valeur totale du fonds de roulement qui sera ajoutée au réseau sera considérablement moindre que 300 millions \$.

Saisir la chance quand elle passe

Certes, Alcan a décidé de se porter acquéreur de ces installations alors qu'elle traverse, avec l'industrie de l'aluminium, une période difficile. Mais, comme l'explique M. Morton, contrairement à ses propres investissements de capital, il n'est pas possible pour Alcan de choisir le temps idéal pour les bonnes occasions. “Si, dit-il, Arco veut vendre en 1984, nous ne pouvons lui dire désolé, revenez en 1987.”

“Il faut également conserver à l'esprit, d'ajouter M. Morton, qu'il ne s'agit pas pour autant d'un mauvais moment pour cet achat. Non seulement cette acquisition améliore notre



situation en des temps difficiles, mais en plus elle nous accordera une capacité de production supérieure en des temps meilleurs.”

Enfin, le président d'Aluminium du Canada affirme que l'achat d'Arco n'affectera pas en tant que tel les projets de reconstruction des installations d'Alcan au Québec et que la construction de Laterrière demeure toujours une priorité.

Quant à l'implication de Sécal qui découlera de cette transaction, elle se traduira principalement par un support technique à l'usine d'électrolyse de Sebree. Par ailleurs, l'ensemble des usines du réseau de Sécal tireront profit en général de la transaction parce qu'elle permettra à Alcan de pénétrer davantage le marché le plus important au monde et de consolider sa position dans l'ensemble de l'industrie de l'aluminium.

Nomination



Clermont J. Goulet Analyste commercial principal

L'actuel surintendant des services de l'Approvisionnement, Clermont-Jean Goulet se joindra au groupe Planification et Analyse commerciale de Sécal à Montréal, à compter du 18 mars prochain, à titre d'analyste commercial principal.

Ingénieur diplômé en Génie électrique de l'Université de Sherbrooke et détenteur d'une maîtrise en administration, M. Goulet est entré au service d'Alcan en 1969. Il a occupé successivement les postes d'analyste financier au département de la Trésorerie d'Aluminium du Canada Limitée à Montréal, de responsable de la planification et des études

économiques pour la Division de l'électrolyse, de surveillant principal responsable d'organiser le groupe de gestion des stocks du Complexe Jonquière et de surintendant adjoint du service des Achats.

Depuis 1978, il assumait la fonction de surintendant des services de l'Approvisionnement. Au cours de ces six années, il s'est passé bien des choses et M. Goulet parle d'une expérience captivante. Il signale, entre autres, quelques moments marquants tels la réorganisation en modules du service des Achats, l'introduction du système Sagi, la mise en opération de l'accès immédiat à l'information de ce

économiques pour la Division de l'électrolyse, de surveillant principal responsable d'organiser le groupe de gestion des stocks du Complexe Jonquière et de surintendant adjoint du service des Achats.

système et l'expérience de l'assignation d'un acheteur au Centre de coulée Arvida.

Maintenant, il quitte la région où il a oeuvré pour maints organismes à caractère socio-économique comme le Conseil régional de développement et la Chambre de commerce régionale du Saguenay, pour occuper une nouvelle fonction. Mais il est très enthousiaste. “Le groupe dont je ferai partie, explique-t-il, est très près du groupe de gestion de Sécal et c'est très stimulant. Je serai plus près des préoccupations de la direction. C'est un nouveau défi que je suis prêt à relever.”

En première à Montréal

La nouvelle génération d'équipement mobile

Alcan a participé du 1er au 5 février dernier, à Montréal, à la première édition du salon "Le monde des affaires", événement d'envergure internationale. Invitée par le ministère de l'Industrie et du Commerce du Québec, elle a profité de l'occasion pour y présenter un des premiers appareils de sa nouvelle génération d'équipement mobile, mis au point dans le cadre de son programme de modernisation.

Le finisseur de cuves a été présenté à des milliers de visiteurs, chefs d'entreprises, gestionnaires, professionnels et commerçants de tous les coins du pays et d'ailleurs. Conçu, mis au point et entièrement fabriqué par l'Usine Arvida et les Industries Tanguay, cet appareil a en même temps servi d'exemple concret des résultats que peuvent obtenir une grande entreprise et une PME régionale qui unissent leurs efforts.

De plus, cette présentation a permis à Alcan de situer dans son contexte son projet de développement d'une nouvelle génération d'équipement mobile.

Née à l'Usine Arvida

Dans un souci de rentabilité, Alcan doit entreprendre un vaste programme de modernisation. Si elle veut demeurer concurrentielle, elle doit diminuer ses coûts de production et augmenter la productivité. De plus, elle doit améliorer les conditions de travail et de sécurité de ses employés. C'est dans ce contexte que débute, dans les salles de cuves de l'Usine Arvida, le projet d'une nouvelle génération d'équipement.

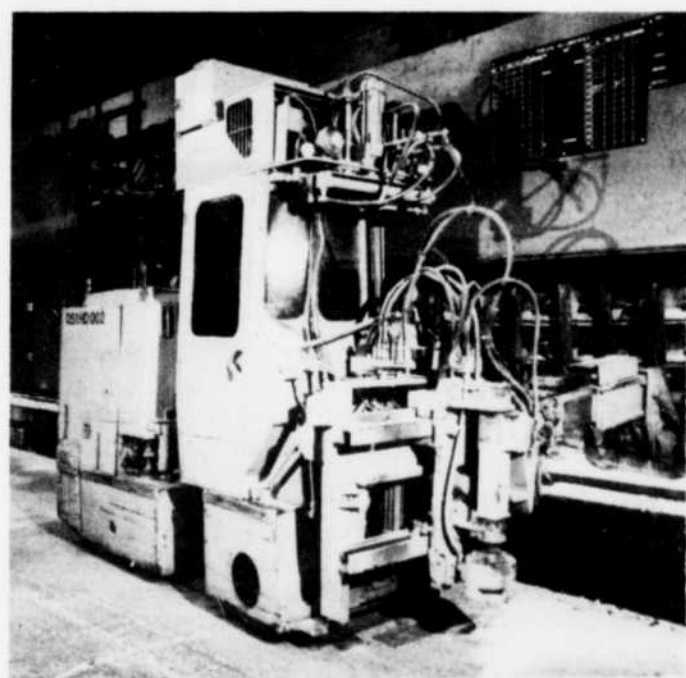
Au cours des années '70, Alcan demande au département d'ingénierie de l'Usine Arvida de concevoir une génération de machines modernes assurant l'atteinte des objectifs de rentabilité de l'entreprise. Ces machines devront également répondre aux exigences environnementales des salles de cuves.

Le nouvel équipement devra, non seulement être rentable et efficace, mais il devra aussi offrir de meilleu-

res conditions de travail aux employés, une meilleure sécurité et ce, tout en tenant compte de l'exiguïté des lieux où il sera utilisé.

Les concepteurs amassent donc une foule de données et, après maintes recherches et essais de prototypes, ils arrivent à fabriquer un chariot articulé solide, aux dimensions requises et auquel s'adaptent différents mécanismes: finisseur de cuves, casseur de croûte, arracheur et planteur de goujons et leveur de tiges.

C'est avec la participation des Industries Tanguay de Saint-Prime que sont montés les premiers finisseurs ainsi que diverses composantes d'autres machines. Grâce à son outillage sophistiqué, à son département d'ingénierie et à son dynamisme, cette entreprise régionale apporte une contribution essentielle à la fabrication et à la mise au point de cet équipement.



Cet appareil est le fruit de la collaboration entre Alcan et une PME de la région, les Industries Tanguay de Saint-Prime.



Richard Pruneau des Industries Tanguay, Jean Santerre du département d'ingénierie de l'Usine Arvida et Francine Frenette du Service des relations publiques d'Alcan au Saguenay-Lac-Saint-Jean échangent quelques mots devant le finisseur de cuves.

Maintenant en opération

À la suite de nombreux essais et développements, certains modèles de la nouvelle génération d'équipement sont aujourd'hui opérationnels, tels le finisseur de cuves, le casseur de croûte et le changeur d'anodes Techmo. L'Usine Arvida compte déjà 14 appareils du genre et l'Usine Shawinigan en compte 13 autres.

Il est prévu que neuf autres appareils, dont huit pour l'Usine Arvida, soient intégrés à ces deux mêmes usines au cours de la présente année. On prévoit également que la flotte d'équipement mobile de l'Usine Arvida se composera, quant à elle, de 70 unités d'un coût approximatif de 180 000 \$ à 200 000 \$ chacune, d'ici les prochaines années.

Actuellement, l'arracheur et le planteur de goujons sont en période de rodage. Quant au leveur de tiges, il est encore au stade expérimental vu la complexité des contrôles de l'appareil et la précision des mouvements qu'il doit exécuter.

Toute une amélioration

L'opérateur de salle de cuves pourra désormais effectuer son travail dans une cabine climatisée et pressurisée qui filtre les gaz et les poussières, lui assure une température confortable

et le protège d'éventuels accidents.

Un dernier ajustement a été fait en ce qui a trait au système de climatisation et de filtration. Devant la quasi impossibilité de rendre les climatiseurs commerciaux aptes à répondre aux besoins sans trop de modifications, le département de génie d'Alcan a fabriqué son propre système.

Pesant près de 600 livres et situé sur le toit du véhicule, ce système nommé "Erika" filtre les gaz et poussières tout en pressurant la cabine. Pour des fins de sécurité, "Erika" est pourvu d'un avertissement sonore signalant toute défectuosité dans le système d'alimentation en air extérieur.

Au chapitre de l'entretien routinier et des réparations de ces machines complexes, il est évident qu'il faut développer de nouvelles compétences, en diesel, instrumentation, hydraulique et climatisation.

Toutefois, un souci constant de faciliter l'entretien est à la base même de la conception de la nouvelle génération d'équipement. En effet, le moteur, la transmission hydrostatique et le système de climatisation sont composés de modules interchangeables pouvant être remplacés rapidement.

La cannette au Québec

Un nouveau marché prometteur pour Alcan

Au Québec, depuis le premier février, la place est grande ouverte à la cannette entièrement composée d'aluminium et, c'est là une occasion unique pour Alcan d'augmenter ses ventes d'aluminium dans un marché des plus prometteurs.

En fait, depuis le premier février, un nouveau système universel de récupération et de recyclage des contenants à remplissage unique est en place au Québec. Avec ce système, les cannettes doivent être fabriquées d'un seul métal. Or, les cannettes en acier ne permettent pas de répondre à ce critère, car elles doivent utiliser un couvercle et une languette en aluminium.

Cette modification du marché, selon le vice-président Services administratifs et planification de Produits Alcan Canada, permettra à l'industrie de l'aluminium de gagner de nouvelles épauettes. Ainsi, la tôle destinée à la production du corps de la cannette devrait atteindre en 1986 environ dix pour cent du marché total de l'aluminium de fabrication au Canada. En 1983, cette part du marché se limitait à un pour cent.

Il faut dire, comme l'explique Jocelyn Gagné, directeur national du recyclage, division des Produits laminés de Produits Alcan Canada, qu'il s'est consommé environ 275 millions de cannettes de bière et de boissons gazeuses au Québec, au cours de la dernière année. Si toutes ces cannettes avaient été fabriquées en aluminium, elles auraient nécessité la production de quelque 5 500 tonnes de métal gris.

Étant un des principaux fournisseurs d'aluminium des trois compagnies fabricantes de cannettes au Québec, on devine aisément les bénéfices que la Société retirera d'une augmentation de ce marché.

Une occasion à saisir

Ce n'est pas tous les jours qu'un produit d'aluminium appelé à se retrouver dans les mains des consom-



mateurs de tout âge et de tout genre voit la chance de s'imposer sur le marché.

En outre, plusieurs facteurs contribueront à la croissance de ce marché au cours des prochaines années: la cannette d'aluminium comporte des avantages lui permettant d'être favorisée aux autres contenants et elle pourra désormais faire l'objet de promotion soutenue, de guerres de prix, d'étalages spéciaux et de campagnes publicitaires.

Le directeur national des produits-contenants, division Produits laminés de Produits Alcan Canada, John Carlson prévoit que la popularité croissante de la cannette permettra de doubler, et même d'augmenter encore davantage, les ventes annuelles de ce contenant au Québec, d'ici les prochaines années.

Plus de cannettes

Plus d'aluminium

À chaque fois qu'un consommateur choisira une caisse de cannettes de bière ou de liqueurs douces, de préférence aux autres contenants, il donnera un coup de pouce à l'industrie québécoise de l'aluminium.

Plus les gens achèteront de cannettes, plus les besoins en aluminium seront grands et plus on devra en produire dans les salles de cuves, car il ne faut pas oublier l'interaction entre la cannette, le consommateur et l'industrie de l'aluminium.

L'aluminium destiné à la fabrication de ce contenant est d'abord fabriqué dans les usines d'électrolyse du Québec, puis acheminé à des usines de transformation qui produisent la tôle. Cette tôle est, par la suite, ven-

due aux compagnies fabricantes de cannettes (Continental Can, American Can et Crown Cork and Seal, installées à Montréal).

Les cannettes sont vendues aux emouteilleurs et brasseries et achetées par le consommateur avec versement d'une consigne de cinq cents le contenant qui revient au Fonds québécois de la récupération.

Enfin, le consommateur qui rapporte les cannettes au détaillant récupère le montant de la consigne et permet de retourner les contenants vides, regroupés dans des sacs de plastique, aux compagnies d'aluminium, dont Alcan. Celles-ci les feront fondre pour en faire du nouvel aluminium. Et le cycle recommence.

Parenthèses

Moins d'alumine — Alcoa Australie a effectué une coupure de production d'alumine de l'ordre de 160 000 tonnes à son aluminerie de Khimana en Australie. Cette réduction, équivalente à 12 pour cent de la capacité de production de cette installation, est survenue en raison de la dépression du marché de l'alumine prévue en 1985. (*Metal Bulletin*, 11 janvier 1985).

Profits et pertes — La compagnie Reynolds Metal Co. a réalisé des profits de 137,3 millions \$ au cours de la dernière année comparativement à des pertes de 99,1 millions \$ en 1983. Ses ventes ont atteint 3,73 milliards \$ contre 3,34 milliards \$ l'année précédente. Kaiser accuse de son côté une perte de 53,9 millions \$ versus des pertes de 74,9 millions \$ en 1983. Ses revenus ont atteint 3,27

milliards \$ contre 2,6 milliards \$ en 1983. (*Dow Jones*, 15 janvier 1985)

Alcoa réduit sa production — Aluminium Co. of America a annoncé une réduction de la production annuelle de son usine de Rockdale au Texas de 34 200 tonnes métriques. Cette décision entraînera la mise-à-pied de quelque 70 employés. La capacité de production d'aluminium primaire d'Alcoa aux États-Unis passera ainsi de 90 à 87 pour cent. Signalons que sa capacité totale annuelle aux États-

Unis est de 1 430 000 tonnes métriques. (*Dow Jones*, 1er février 1985).

Fermeture chez Alcoa — Aluminium Co. of America (Alcoa) annonce qu'elle fermera temporairement sa raffinerie d'alumine de Clarendon en Jamaïque à compter du 20 février. Cette raffinerie produit 400 000 tonnes d'alumine par année, soit la moitié de sa capacité totale. Alcoa déclare qu'elle restera fermée tant que la situation du marché mondial de l'aluminium ne connaîtra pas d'amélioration. (*Dow Jones*, 7 février 1985).



Claude Tremblay tient dans ses mains le pince-feuille qui s'est décroché et lui est tombé sur la tête. À remarquer que le crochet qui relie ce pince-feuille au treuil a maintenant un cran de sûreté qui doit empêcher qu'un tel accident survienne de nouveau.

Son casque lui a probablement sauvé la vie

À maintes reprises, l'équipement de sécurité prouve sa raison d'être et son efficacité. L'incident qui s'est produit le 21 janvier dernier au Centre de coulée Arvida, alors qu'un casque de sécurité a probablement sauvé la vie d'un employé, en est un autre exemple.

Claude Tremblay, mécanicien d'entretien des Services d'appui technique, a reçu sur la tête un pince-feuille servant à transporter des feuilles de métal. Le pince-feuille, pesant 32 livres, relié à un treuil par un crochet, est tombé d'une hauteur d'environ quatre pieds. Les spécialistes estiment qu'au moment de l'impact, le pince-feuille a dû avoir une force d'environ 3 000 livres, soit près de la

limite de capacité d'absorption de choc d'un casque protecteur.

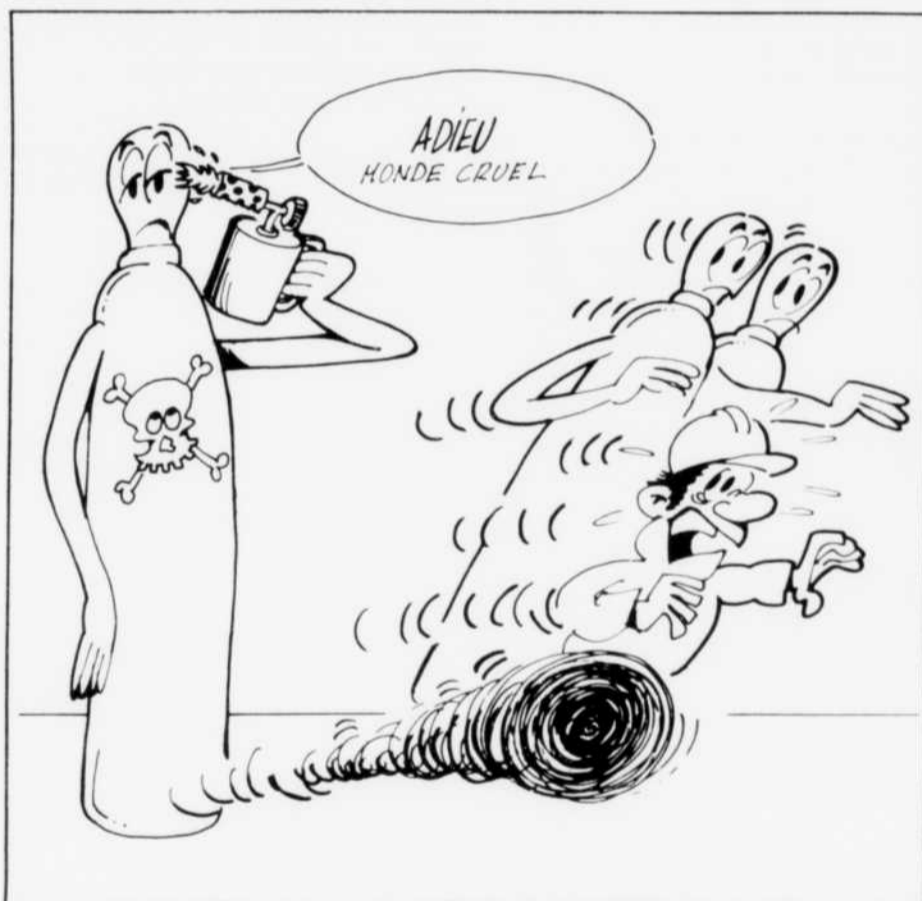
Ébranlé par le choc, Claude Tremblay est tombé au sol et, comme il le décrit, il a vu des étoiles. Mais on peut facilement imaginer la tournure des événements s'il n'avait pas eu de casque de sécurité sur la tête.

L'accident s'est produit après que ce dernier ait rangé le commutateur du treuil sur des bonbonnes d'acétylène à proximité. Le manomètre de la bonbonne, entrant en contact avec le commutateur, aurait accidentellement déclenché le mécanisme automatique du treuil. Le câble s'est mis à monter et, s'étant mal enroulé autour du tambour, il aurait empêché

l'arrêt automatique de l'appareil. Le crochet a atteint le sommet et le pince-feuille s'est alors décroché.

À la suite des vérifications d'usage, des mesures correctives ont été apportées pour améliorer la sécurité dans l'utilisation de ce treuil. On a remplacé le crochet qui n'avait pas de cran de sécurité, on a déplacé les bonbonnes d'acétylène pour éviter que la boîte de contrôle y soit remise et l'enroulement du câble a été corrigé. Ce sont là des mesures qui réduiront d'autant les risques qu'un autre employé subisse un accident semblable. Claude Tremblay, pour sa part, s'en est malgré tout tiré à bon compte et n'hésite pas à rendre au casque de sécurité tout le mérite qui lui revient.

Doucement les bouteilles!



Les bouteilles de gaz combustible et d'oxygène sont sous une haute pression et doivent être manipulées avec grande précaution. Pourtant, récemment, au Complexe Jonquière, deux bonbonnes de bioxyde de carbone ont dû être retirées de la circulation alors qu'elles présentaient des marques de brûlures occasionnées par un arc électrique.

Inutile de dire qu'utiliser ce type de bouteilles pour expérimenter des techniques de soudure ou les chauffer avec quelque objet que ce soit

constitue un réel danger. La paroi de la bouteille ainsi chauffée se fissure et s'affaiblit. Il suffirait alors qu'un mauvais coup soit porté à la bouteille pour en provoquer l'explosion.

De plus, une mauvaise manipulation peut avoir des conséquences fâcheuses et même entraîner la mort du manipulateur ou encore de compagnons de travail. Une bouteille renversée ou frappée à la hauteur de la valve peut exploser et être projetée sur une longue distance.



Quelques conseils

- Les bouteilles doivent toujours être placées verticalement et être enchaînées ou attachées pour les empêcher de tomber.
- On ne doit jamais les heurter, les laisser tomber, les chauffer ou les soumettre à un contact électrique. Dans de tels cas, elles doivent être retirées de la circulation.
- Les bouchons protecteurs des

- soupapes doivent être placés dans leur position, chaque fois que les bouteilles sont déplacées ou rangées (pleines ou vides).
- On doit marquer les bouteilles vides ("vides").
- Les soupapes sur les bouteilles doivent être fermées complètement.
- Les bouteilles vides doivent être gardées dans des lieux de rangement déterminés.

C'est un pensez-y bien!

en forme!

Du hockey à son meilleur



Pas moins de 50 spectateurs ont assisté, le premier février dernier, à la rencontre opposant les deux équipes de hockeyeuses du Service des achats du Complexe Jonquière.



L'affrontement qui a donné lieu à une bonne bagarre s'est soldé par une égalité de pointage. Compte final: Schtroumpfettes 5, Fraisinettes 5.



Le bonspiel annuel de Vaudreuil, c'est pour bientôt

Le bonspiel annuel des employés cadres ou syndiqués de bureaux de l'Usine Vaudreuil, organisé cette année par l'usine de broyage et calcination et le centre énergétique, débutera le 21 février.

Trois parties de quatre bouts chacune seront disputées le jeudi 21 février, de 18h30 à 22h30, le vendredi 22, de 18 h à 23h30 et le samedi 23, de 9 h à 18 h. Les équipes seront divisées en trois classes selon l'expérience. Les finalistes de chaque classe seront déterminés par le total des points et s'affronteront le samedi 23, lors des finales, à compter de 17 h.

L'invitation est lancée à tous les amateurs de curling intéressés à venir encourager les participants. De plus, des billets seront disponibles sur place pour permettre aux spectateurs de participer aux événements spéciaux: ouverture officielle et cocktail (jeudi le 21, à 20 h); soirée "La soupière" avec soupe fromage et biscottes (vendredi le 22 à 20 h); et, souper, soirée de danse et remise de prix (samedi le 23 à 18 h).

Pour plus d'informations, vous n'avez qu'à contacter Claude Bouchard au poste téléphonique 2491 ou Micheline Sheehan au poste 2194.

Aux adeptes du ski

Les employés d'Alcan et leurs conjoints sont invités à participer à trois excursions de ski organisées par le Club de ski Alcan.

Une **première excursion** de ski alpin (Voyage I) aura lieu à Stoneham, le 16 février. La date limite de l'inscription est le 13 février et il en coûte 26 \$ par personne. La **deuxième excursion** de ski de fond et ski alpin (Voyage II) aura lieu le 9 mars, à Grands Fonds. La date limite de l'inscription est le 6 mars et les coûts sont de 23 \$ par personne, pour le ski alpin, et de 14 \$ pour le ski de fond. Enfin, la **troisième excursion** de ski alpin et de ski de fond (Voyage III)

aura lieu le 30 mars au Mont Sainte-Anne. L'inscription doit se faire avant le 27 mars et le coût est de 31 \$ par personne pour le ski alpin et 14 \$ pour le ski de fond.

Aucune inscription par téléphone ne sera acceptée. Découpez le coupon ci-dessous et faites-le parvenir avec votre chèque à l'ordre du Club de ski Alcan (ou votre argent) à Pierre-Paul Simard, 1 954, rue Davis, C.P. 1 800, Jonquière, G7S 4R5.

Veillez prendre note que les départs s'effectuent à 6 h devant l'Édifice 100 et que le retour se fait dans la même journée.

Club Shipshaw loisirs

Le Club Shipshaw loisirs a tenu son neuvième tournoi annuel de curling les 24, 25 et 26 janvier derniers au Club de curling de Kénogami. Trente-deux équipes se sont mesurées à cette occasion. Les équipes gagnantes sont celles des capitaines Jean-Eudes Girard, catégorie A, Jacques Comtois, catégorie B, Michel Lavoie, catégorie C et Gaëtan Duchesne, catégorie D.



Pierre Bédard, président du club, Germain Mérette, représentant Molson, Jean-Pierre Montpetit et Jean-Marc Régis, tous deux responsables du tournoi, ont ouvert le tournoi.

Inscription aux voyages de ski 1985

NOM: _____ PRÉNOM: _____

MATRICULE: _____

NO. TÉL.: (Rés.) _____ TRAV.: _____

ADRESSE: _____

No Rue

Ville Code postal

CONJOINT: _____

NUMÉRO DU VOYAGE (I, II ou III) _____

SPÉCIFIEZ: Ski alpin () Ski de fond ()

Conjoint Ski alpin () Ski de fond ()

Vous pouvez peut-être nous aider

SHIPSHAW

1941-1943
SOUVENIR NUMBER - NUMERO SOUVENIR



Nous sommes à la recherche de copies d'un journal hebdomadaire publié au début des années '40 à l'intention du personnel oeuvrant sur les chantiers de construction de la Centrale de Shipshaw.

Quelque 52 éditions de ce journal, intitulé "Shipshaw" ou "Le recueil de Shipshaw", ont été publiées. Si vous avez l'une ou l'autre ou peut-être même plusieurs de ces éditions, n'hésitez pas à contacter Thérèse Girard, archiviste-documentaliste, en composant 548-1121, poste 3860.

Nouvelle carte d'identité

La carte d'identité, dont les employés du Complexe Jonquière se servent depuis de nombreuses années, sera remplacée au cours des semaines à venir par une toute nouvelle carte.

Le service d'identité de la Sûreté Alcan rencontrera tous les employés et les photographiera individuellement. Ce sont les employés cadres et les syndiqués à la semaine qui seront les premiers rencontrés. Ensuite, ce sera au tour des employés syndiqués à l'heure.

Simplifiée, la nouvelle carte contiendra néanmoins tous les renseignements pertinents et produira une photo couleur du détenteur. Ce nouvel élément éliminera la nécessité de spécifier des détails tels la couleur des yeux ou des cheveux du porteur.

Les couleurs sont également nouvelles. Le fond de la carte sera beige pour tous les employés. Le contour toutefois, prendra l'une ou l'autre des trois couleurs choisies pour distin-

guer les catégories d'employés; c'est-à-dire, grise pour les employés cadres, bleue pour les employés syndiqués à la semaine et orange pour les employés syndiqués à l'heure. De plus, la carte dite "régionale", qui donnait accès aux installations d'Alcan de la région, disparaîtra.

Déjà plus de 500 membres

Le Club de l'Amitié de Jonquière, qui regroupe en majorité des retraités d'Alcan, compte déjà plus de 500 membres pour l'année 1985. Le recrutement de nouveaux membres et le renouvellement des cartes vont bon train, aussi a-t-on profité d'une soirée de cours de danse pour souligner de façon particulière l'arrivée du 500e membre du club, Marcel Corneau.



On reconnaît sur cette photo, dans l'ordre habituel: Maurice Danis, trésorier du club dont on a souligné le dévouement, Lucianne et Marcel Corneau de même que Catherine Hubert, présidente du club.



Cette photo a été prise lors d'une soirée de cours de danse du club. Soit dit en passant, ces retraités d'Alcan sont sans doute des mordus de la danse, puisqu'ils suivent les cours assidûment tous les lundis et ce, depuis quatre ans maintenant.

(Photos: Pierre Paradis)



Roberval-Saguenay

Nouvelle identification des bâtisses

Les bâtisses de la Compagnie de chemin de fer Roberval-Saguenay sont maintenant identifiées selon les normes Alcan et s'intègrent au système numérique déjà établi au Complexe Jonquière.

Identifiées par des chiffres allant de 1 001 à 1 013, avec des subdivisions (a, b, c, etc.) les bâtisses, au nombre d'une vingtaine, seront ainsi plus facilement repérables. Les panneaux

sont de couleur jaune et présentent le sigle vert de la Compagnie. En ce qui concerne les bâtisses du Roberval-Saguenay situées à l'extérieur des barrières du Complexe Jonquière, elles sont également identifiées de cette manière, mais affichent en plus l'emblème d'Alcan.

Entrepris l'été dernier, les travaux d'identification des bâtisses ont nécessité des investissements d'environ

7 000 \$ et s'inscrivent dans le processus de développement du "Programme cinq étoiles". Le surveillant à l'entretien des voies ferrées et des bâtisses, Paul Beaulieu explique, par exemple, qu'en cas de feu, le Service des incendies pourra repérer et se rendre plus rapidement à une bâtisse identifiée de cette manière. Et il en va de même pour les gens qui viennent de l'extérieur d'Alcan: visiteurs, vendeurs, livreurs...

touche-à-tout

Emplois d'été pour étudiants

Alcan espère embaucher, cette année encore, un certain nombre d'étudiants (es) qui agiront à titre de remplaçants (es) pendant la période des vacances.

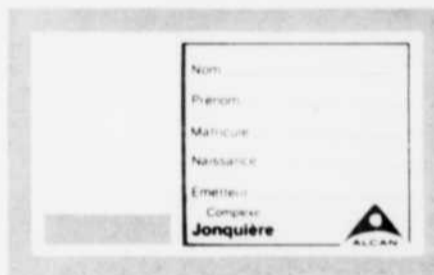
Pour ce faire, ils ou elles devront satisfaire à deux critères: poursuivre des études de niveau universitaire avec preuves à l'appui et passer, avec succès, un examen médical.

Les candidats (es) intéressés (es) devront se procurer les formulaires nécessaires dans les centres d'emploi du Canada de la région. Les formulaires, dûment complétés, devront être retournés dans

les divers centres d'emploi. AVANT LE 29 MARS 1985.

Sur réception de la liste dressée par le module Alcan du Centre d'emploi de Jonquière, Alcan procédera à un tirage au sort, comme par les années passées, pour déterminer l'ordre dans lequel seront appelés (es) les candidats (es).

Les étudiants (es) qui voudront connaître leur rang sur la liste n'auront qu'à communiquer avec le Centre d'emploi du Canada de Jonquière au numéro de téléphone suivant: 542-8184, dès les premières semaines d'avril.



Nomination



Jacques Dumais Adjoint au directeur de l'Usine Arvida

Depuis le premier février, Jacques Dumais assume la fonction d'adjoint au directeur de l'Usine Arvida. Il occupait, jusqu'à ce jour, le poste de surintendant adjoint du centre d'électrolyse Ouest.

Ingénieur diplômé en métallurgie de l'École polytechnique de Montréal, Jacques Dumais est entré au service

d'Alcan en 1975. Toujours à l'Usine Arvida, il a agi successivement comme ingénieur de développement au centre d'électrolyse Est, ingénieur d'entretien, surveillant à la réfection des cuves et surveillant principal du centre d'électrolyse Est. C'est en 1984 qu'il était nommé surintendant adjoint du centre d'électrolyse Ouest.

décès



Roland Rousseau



Joseph Lévesque



Léo Gagné



Grégoire Beaulieu



Félix Allaire



Gilbert Girard

Service anniversaire

Le service anniversaire de Roland Rousseau, époux de Marie-Noëlle Claveau, du 2 753 rue Ross à Jonquière, sera chanté le 9 mars prochain, à 19 h, à l'Église Saint-Jacques du secteur Arvida. Parents et amis sont invités à y assister.

Aurélien Giguère

Est décédé le 21 décembre 1984, à l'âge de 61 ans et 11 mois, Aurélien Giguère, époux de Claire Bernard, du 931, rue des Mélèzes, Saint-Nicolas Est. Outre son épouse, il laisse dans le deuil, ses enfants: Louise (Adalbert Racine), Denis (Hélène Saint-Gelais) employé d'Alcan, Denise (André De Caroufel) et Gaston. Au service d'Alcan pendant plus de 34 ans, M. Giguère était contremaître à l'Usine Arvida.

Joseph Lévesque

Est décédé le 22 décembre 1984, à l'âge de 75 ans et 7 mois, Joseph Lévesque, du Foyer Beau Manoir, 904, rue Jacques-Cartier à Chicoutimi. Époux de feu Jeannette Bouchard, il laisse dans le deuil ses enfants: André (Renée Desbiens), Marc (Lisette Boudreault), Neville (Nicole Tremblay), Gilles (Jocelyne Collard). Au service d'Alcan pendant plus de 31 ans, il était mécanicien au centre énergétique Vaudreuil au moment de sa retraite.

Roméo Audet

Est décédé le 26 décembre 1984, à l'âge de 66 ans et 3 mois, Roméo

Audet, époux de Laurette Girard, du 1792, rue Fay à Jonquière. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants: Monique (Jean-Claude Lessard), Jean-Guy (Louise Plourde), France (Laurent Dufour), Réjean (Nancy Chavarie) employé d'Alcan, et Guylaine (Mario Tremblay, employé d'Alcan). Au service d'Alcan pendant plus de 39 ans, il était concierge à l'Usine Arvida au moment de sa retraite.

Léo Gagné

Est décédé le 1er janvier 1985, à l'âge de 74 ans et 11 mois, Léo Gagné, époux de Rosa Pelletier, du 2739, rue Talon à Jonquière. Outre son épouse, il laisse dans le deuil, ses enfants: Rodrigue (Marjolaine Bouchard), Gaétane (Paul Dionne, employé d'Alcan), et Ghislaine (Georges-Alexandre Little, employé d'Alcan). Au service d'Alcan pendant plus de 22 ans, il était préposé au revêtement des cuves à l'Usine Arvida au moment de sa retraite.

Grégoire Beaulieu

Est décédé le 2 janvier 1985, à l'âge de 85 ans et 2 mois, Grégoire Beaulieu, époux de Gabrielle Fafard, du 398, rue Jacques-Cartier Est à Chicoutimi. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants: Jean-Luc (Pauline Girard) employé d'Alcan, Guy (Françoise Gagnon), Gaétane (Paul-Henri Tremblay), Yves (Jacqueline Parker), Gabriel (Pauline Harvey), André (Lise Girard), Denise, Jean (Louise Villeneuve), Jacques et Françoise (Yves Tremblay). Au service d'Alcan

pendant 14 ans, M. Beaulieu était constable à la Sûreté Alcan au moment de sa retraite.

Julien Raymond

Est décédé le 6 janvier 1985, à l'âge de 52 ans, Julien Raymond, époux de Annette Ouellet, du 237, rue Dukesne à Chicoutimi. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants: Diane (Daniel Boivin), Guy (Isabelle Lévesque), Guylaine (Réjean Gagnon) et Pierre (Annie Tremblay) employé d'Alcan. Au service d'Alcan depuis près de 32 ans, il était opérateur à l'Usine Arvida.

Félix Allaire

Est décédé le 13 janvier 1985, à l'âge de 73 ans et 10 mois, Félix Allaire, époux de Antoinette Tremblay, du 21 rue Saint-Louis, à Chambord. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants, Marc (Lorraine Lapointe) et André (Thérèse Paré). Au service d'Alcan pendant plus de 34 ans, il était employé aux magasins des Services d'appui technique au moment de sa retraite.

Gilbert Girard

Est décédé le 16 janvier 1985, à l'âge de 54 ans et 1 mois, Gilbert Girard, époux de Judith Tremblay, du 405, rue Saint-Pierre à Ville de La Baie. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants Michel et Pierre. Au service d'Alcan depuis plus de 37 ans, M. Gilbert était électricien aux Installations portuaires de Port-Alfred.

Il y a 25 ans

4 février 1960

Pour la première fois, Alma dépasse le million de dollars dans ses prévisions budgétaires. Au début de cette année, les autorités municipales prévoient des revenus et des dépenses de 29 pour cent supérieurs à ceux de 1959. Le taux de la taxe est de 1,50 \$ du 100 \$ d'évaluation.

7 février 1960

Les travaux d'embranchement Jonquière—rond-point viennent de reprendre. Par ailleurs, aux travaux en cours sur la route Jonquière—Saint-Bruno s'ajoutera le parachèvement de l'embranchement où on effectuera dès maintenant la construction d'un viaduc. On pourra ainsi employer une bonne quantité de travailleurs en chômage. C'est ce que communique Léonce Ouellet, député du comté Jonquière-Kénogami.

10 février 1960

La Compagnie électrique du Saguenay complète les travaux de conversion du réseau de distribution électrique d'Isle-Maligne. Ces travaux portent la puissance de 2 300 volts à 4 160.

15 février 1960

La compagnie de téléphone Bell convertira au cours de l'année les centrales de Saint-Jérôme, Saint-Gédéon, Desbiens, Chambord et Lac Bouchette au système automatique. Tous les abonnés recevront un appareil téléphonique à cadrans à la suite de ces modifications.

18 février 1960

Tous les services de la municipalité d'Arvida sont maintenant réunis sous un même toit à l'intérieur du nouvel hôtel de ville situé sur la rue Hunt. La première séance du conseil de ville dans la nouvelle bâtisse aura lieu le 22 février, sous la présidence du maire Georges Hébert.

25 février 1960

Au cours de 1959, Alcan a réalisé des profits de 0,79 \$ par action. Les résultats d'Aluminium Limited et de ses filiales, tels qu'ils s'établissent préliminairement pour l'exercice 1959, avant l'examen des comptes par les vérificateurs, font ressortir des bénéfices nets d'environ 24 millions \$ par rapport à 22,5 millions \$ pour l'année se terminant le 31 décembre 1958. En 1959, les ventes se sont élevées à 643 000 tonnes contre 581 000 tonnes en 1958.

Le ministère québécois des Terres et Forêts cède un territoire de 15 acres à l'Orphelinat de Chicoutimi. Le terrain situé à deux milles de Laterrière, sur les bords du lac La Chaîne, servira à construire une vaste colonie de vacances pour les orphelins.

À cause des glaces

Trois navires partagent la première place cette année au Port

26 janvier... Ils sont trois à attendre pour entrer au port de La Baie, trois navires pris dans les glaces à la hauteur de l'Île Saint-Louis, entre Petit-Saguenay et Anse-Saint-Jean, à une soixantaine de kilomètres de La Baie.

Le Salmis est immobilisé depuis une semaine maintenant. Le Baron Belhaven, pour sa part, attend depuis 24 heures et le Boxy les a rejoints depuis quelques heures lorsque finalement, le brise-glace arrive. C'est la libération. Il ne reste plus qu'à suivre le chenal creusé par le Louis Saint-Laurent pour se rendre à bon port.

Mais tous ne peuvent arriver premier. Les circonstances font que le

Baron Belhaven est le premier à amarrer et arrache ainsi le titre de premier navire de l'année au Port en 1985. Il arrive directement de la Jamaïque avec un chargement d'alumine. Le second est le Boxy. Il vient d'Europe pour prendre livraison d'une cargaison de 2 500 tonnes d'aluminium et le troisième, le Salmis, arrive de Louisiane pour livrer du coke vert.



Le Baron Belhaven était suivi de très près par le Salmis (en arrière plan). À l'autre quai, nous apercevons le brise-glace Louis Saint-Laurent.



Lors de la cérémonie marquant l'arrivée des premiers navires, apparaissent dans l'ordre habituel: Claude Tremblay, agent des services commerciaux, le capitaine Tanner du brise-glace, Jean-Louis Mongrain, le capitaine Westlin du Boxy, le capitaine Hocking du Baron Belhaven, James Cumming, Raymond Hottote, surveillant du quai Duncan et Mendoza Bouchard, surveillant marchandises diverses quai Powell.

(Photos: Pierre Tremblay)



Le capitaine L. Hocking du Baron Belhaven (au centre) reçoit un modèle réduit de voilier en aluminium et des félicitations de la part du directeur du Port, Jean-Louis Mongrain, (à gauche) et du surintendant des quais, James Cumming.

Pourquoi pas le 1er janvier?

Le retard enregistré quant à l'arrivée du premier navire aux Installations portuaires de Port-Alfred en 1985 s'explique du fait qu'un de ces mêmes navires, le Baron Belhaven est venu effectuer une livraison le 31 décembre, alors qu'il aurait bien pu arriver dans les premiers jours de janvier.

Quant aux délais rencontrés par l'équipage du Salmis pour pouvoir être

libéré des glaces, ils s'expliquent du fait que tous les brise-glace naviguant sur le Saint-Laurent et desservant habituellement le Saguenay étaient retenus par une situation urgente à la hauteur du lac Saint-Pierre. Il a d'ailleurs fallu faire appel à un brise-glace normalement stationné dans le secteur de Halifax, le Louis Saint-Laurent, pour libérer ces prisonniers du Saguenay.

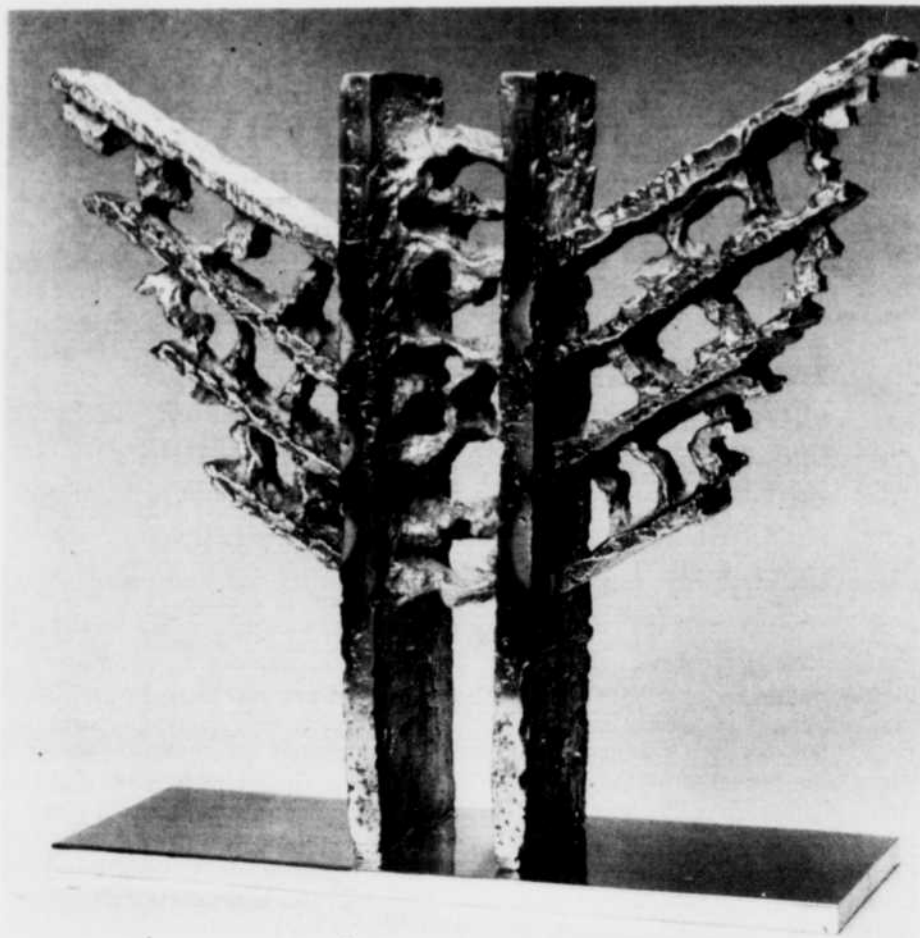
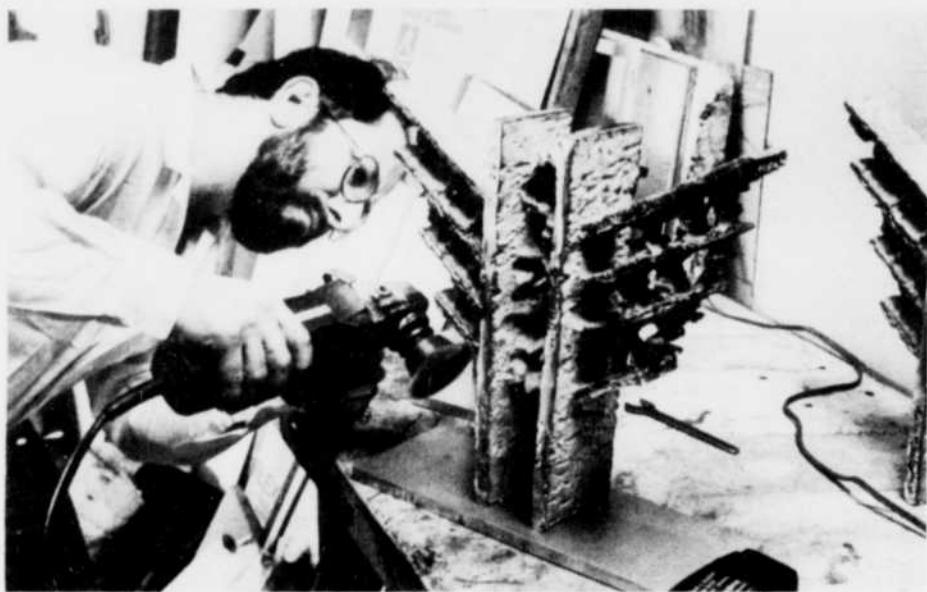
Le nouveau Mercure L'oeuvre d'un artiste de la région

Alcan remettra aux lauréats des Mercuriades 1985 un tout nouveau Mercure en aluminium signé par un artiste de la région Saguenay-Lac-Saint-Jean, Giuseppe Benedetto. Diplômé en enseignement des arts plastiques de l'Université du Québec à Chicoutimi, il est professeur à la polyvalente de La Baie.

Spécialisé en sculpture de métal, M. Benedetto compte quelques-unes de ses oeuvres en exposition permanente, dont une devant le Palais de justice d'Alma qui atteint une hauteur d'une vingtaine de pieds. Il

fabrique également des modèles pour des médailles et participe assez régulièrement à des concours d'oeuvres d'art.

L'oeuvre qu'il a conçue pour les Mercuriades 1985 remplacera celle remise au cours des trois dernières années qui est signée par le grand sculpteur québécois décédé, Jordi Bonnet. Cette dernière demeure toutefois en exposition permanente à Montréal, au siège social de Sécal. Quant au nouveau Mercure, il sera reproduit en autant d'exemplaires qu'il y aura de lauréats.



Il y a maintenant quatre ans qu'Alcan s'associe à cet événement en s'engageant à fournir les Mercures, symboles de réussite exceptionnelle pour les entreprises privées de la province.

Cette année, 750 entreprises se disputeront l'honneur de recevoir cet emblème d'excellence dans l'une ou l'autre des 14 disciplines suivantes: le produit du Québec, l'investissement, l'emploi, l'exportation, le

marketing, la nouvelle entreprise, la qualité de vie de l'entreprise, l'environnement, l'action communautaire, la production primaire, la fabrication, l'entreprise tertiaire, les services financiers, et l'entreprise de l'année qui se voit attribuer le Grand Mercure. Organisée par la Chambre de commerce du Québec, la soirée des Mercuriades aura lieu le 2 mars prochain, à la Place des Arts de Montréal.

Parmi l'élite nord-américaine, des hygiénistes industriels d'Alcan

Sécal compte maintenant cinq hygiénistes industriels, dont quatre de la région qui, à divers degrés, font partie du groupe restreint de ceux qui ont réussi les examens de l'American Board of Industrial Hygiene. En fait, au Québec il n'existe qu'une dizaine d'hygiénistes industriels diplômés de cet organisme prestigieux.

Parmi les cinq employés de Sécal, deux sont diplômés du plus haut niveau en hygiène industrielle. Ces hygiénistes industriels certifiés sont W.L. MacEachen, chef hygiéniste de

Sécal, et Jack G. Jefferies, consultant, environnement et hygiène industrielle, Usine Vaudreuil.

Daniel Gilbert, de l'Usine Grande Baie a, pour sa part, obtenu un certificat et est maintenant technologiste en hygiène industrielle.

Les deux autres, Michel Lalonde, coordonnateur eaux et déchets industriels du S.D.E. de l'Usine Arvida et Richard Lapointe, coordonnateur du Service de toxicologie des Services régionaux, ont réussi la

première partie des examens qui leur donne droit de passer la deuxième à une prochaine saison pour obtenir leur diplôme.

Réputés extrêmement difficiles, ces examens nécessitent une préparation intensive de la part de tous les participants. Ceux-ci doivent d'ailleurs détenir, au préalable, un baccalauréat dans un domaine relié à l'hygiène industrielle et posséder une expérience pertinente d'au minimum cinq ans avant même d'être admissibles aux examens.

L'American Board of Industrial Hygiene regroupe 18 représentants des secteurs industriel, gouvernemental et de l'enseignement universitaire américains. Sa raison d'être est d'élever les standards actuels de pratique et d'enseignement de la profession. Pour cette raison, il ne décerne des diplômes qu'à ceux qui prouvent leur excellence tant au chapitre des connaissances que des compétences pratiques.



Jack G. Jefferies



W.L. MacEachen



Daniel Gilbert



Michel Lalonde



Richard Lapointe

De retour en classe

Vingt-cinq hommes de métier du Complexe Jonquière sont redevenus étudiants à plein temps pour s'adapter à la technologie de pointe qui sera appliquée dans la nouvelle usine de fluorure. Un autre groupe de 21 opérateurs se joindront à eux au mois de mars.

Ce n'est qu'au mois de juillet que la nouvelle usine démarrera ses opérations, mais les employés qui y oeuvreront, doivent se préparer de quatre à sept mois à l'avance.

Les étudiants actuels sont des électriciens, des mécaniciens en instrumentation, des soudeurs, des mécaniciens en tuyauterie et des mécaniciens d'entretien. En somme, ils occuperont les mêmes fonctions qu'auparavant, mais ils se rendent compte maintenant à quel point ce sera différent.



Léonidas Perron

Tout un monde

La nouvelle usine est actuellement en période de prédémarrage. Les "étudiants" ont l'occasion de s'y rendre à quelques reprises, question de se familiariser avec les lieux. L'un d'entre eux, Léonidas Perron, mécanicien d'entretien pendant six ans à l'usine de broyage, mentionne que ces visites sont non seulement intéressantes, mais indispensables.

"C'est tellement vaste et complexe qu'il est difficile de s'y retrouver, explique-t-il. Les visites nous permettent de mieux nous situer par rapport au travail que nous aurons à faire à l'intérieur. En plus de s'adapter aux particularités relatives à notre travail, nous devons aussi nous adapter à cette nouvelle dimension d'usine. C'est tout un monde!"

(Photos: Pierre Paradis)



Il est difficile de se retrouver sur des bancs d'école surtout qu'il y a beaucoup à apprendre. Les "étudiants" trouvent toutefois que l'effort en vaut la peine.

Une aventure passionnante

Jacques Gagnon est électricien. Il travaillait depuis cinq ans au centre de produits anodiques (C.P.A.). Il a décidé de soumettre sa candidature pour devenir employé de la nouvelle usine en voulant rompre avec une certaine routine.

"Je ne croyais pas que le changement serait aussi radical. Même en ce qui concerne l'exercice de mon métier, il y a tant de choses à apprendre, à assimiler en peu de temps. C'est très difficile. Mais c'est aussi un défi intéressant et puis, nous allons participer au démarrage de cette nouvelle usine à la fine pointe de la technologie. C'est en quelque sorte une aventure."



Jacques Gagnon

On se serre les coudes



Régnald Gravel

Régnald Gravel est au service d'Alcan depuis 32 ans. Mécanicien en tuyauterie, il était un employé de l'ancienne usine de fluorure.

"C'est peut-être un avantage, car il y a certains secteurs de l'usine qui ressemblent à l'ancienne, mais l'ensemble est tellement différent qu'une formation spéciale s'impose. Il y a tellement d'équipements nouveaux qu'il faut s'adapter aux changements. Ce qui aide un peu, c'est que plusieurs d'entre nous se connaissent avant les cours et qu'on se rend compte que nous sommes tous dans le même bateau. On s'entraide et on s'encourage mutuellement."

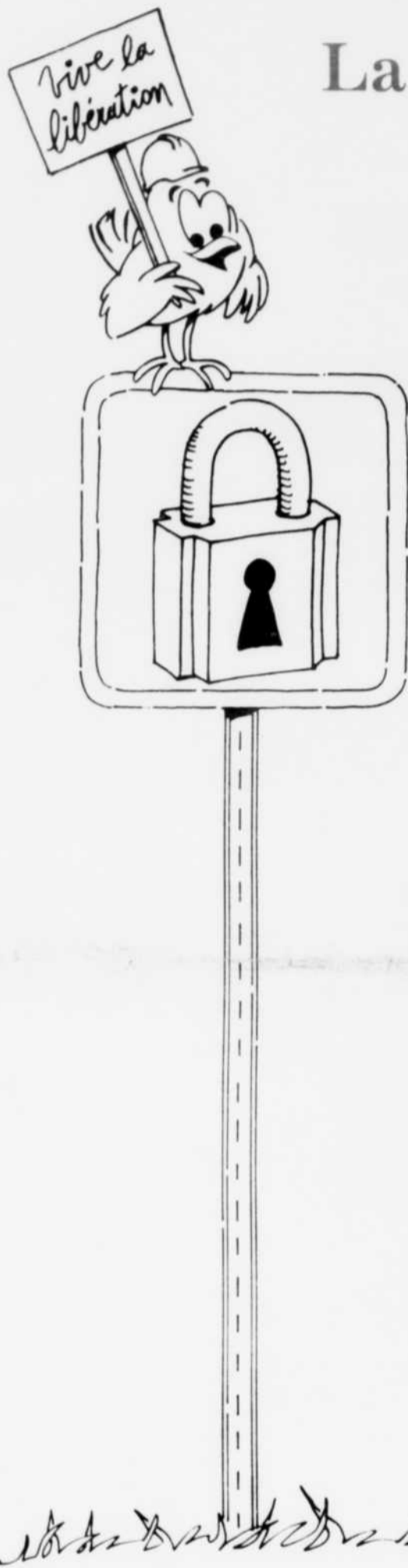
Un but: réussir

Les responsables de la formation indiquent que les cours se donnent d'une manière intensive et que cela demande une somme considérable d'efforts de la part de chacun des participants.

Un superviseur (contremaitre) de la nouvelle usine, Michel Poirier, qui participe actuellement à la planification de la formation, dit qu'en dépit de ces conditions difficiles, les participants donnent de très bons résultats: *"Ils ont tous des caractéristiques en commun: l'intérêt, l'enthousiasme et l'expérience. Ils sont conscients de l'ampleur de leur rôle pour assurer le bon fonctionnement de la nouvelle usine et veulent tous réussir. C'est à la fois une question de réussite personnelle et d'équipe."*



Michel Poirier



La libération d'équipement...



Jean-Luc Sénéchal, mécanicien d'entretien, Usine Grande-Baie.

"La libération d'équipement, c'est un moyen extraordinaire pour prendre en main sa propre sécurité. Chacun possède son cadenas et l'unique clé pour l'ouvrir. C'est notre responsabilité que de s'en servir au besoin; on n'a pas de meilleure garantie!"

Avec la libération d'équipement, politique de verrouillage ou cadenassage, peu importe le nom qu'on lui donne, on travaille sans crainte. Personne ne peut actionner la machine; notre cadenas verrouille la source d'alimentation en énergie de l'équipement où on travaille.

Des cadenas, on peut en obtenir au besoin. Il suffit d'en demander."

**...une assurance
vie!**

ALCAN



Le Lingot

Le Lingot
Édifice 103, C.P. 1 370
Jonquière, Qué.
G7S 4K9

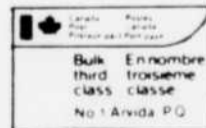


Journal industriel publié à Jonquière par le Service des relations publiques de la Société d'électrolyse et de chimie Alcan Ltée pour tous les employés et retraités d'Alcan au Saguenay - Lac Saint-Jean.

Editeur:
Fernand A. Leclerc

Telephone:
(418) 548-1121 poste 3353 ou 3354

Dépôts légaux:
Bibliothèque nationale, Ottawa
Bibliothèque nationale du Québec



ISS 0707-8013
Tirage: 15 000 exemplaires

Au maître de poste: Si le destinataire est déménagé, ne pas faire suivre, se tourner à l'expéditeur avec la nouvelle adresse.